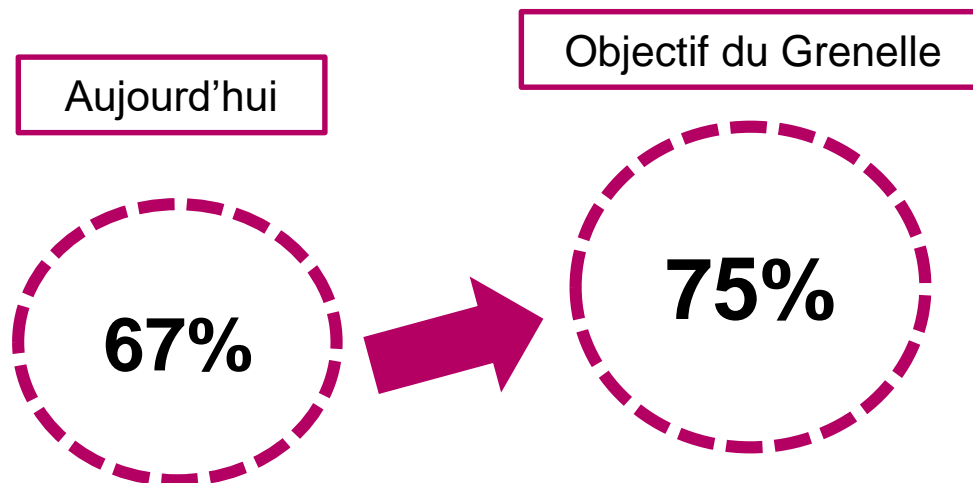

**Engager les habitants à nos côtés
pour développer le recyclage dans
notre collectivité!**

Objectif : recycler plus !

Pourquoi?

- 1 C'est un **enjeu de société** : le recyclage des emballages permet de limiter les pollutions et de lutter contre le changement climatique
- 2 C'est un **objectif fixé par la loi Grenelle** (2009) :



Comment développer le recyclage des emballages ?

- 1** Trier + et trier mieux les emballages qui sont déjà dans les consignes
- 2** Etendre les consignes de tri à tous les emballages en plastique (et plus seulement les bouteilles et flacons)

Notre 1^{ère} mission : aider les habitants à trier + et trier mieux

Chaque année, **+ d'1 million de tonnes** d'emballages ne sont pas recyclées car elles **ne sont pas triées**

La **sensibilisation des habitants** est donc essentielle pour développer le recyclage des emballages

- 1** Rappeler les **consignes de tri**
- 2** **Lever les doutes** (Où ça va? À quoi ça sert?)
- 3** Balayer les **idées reçues** (souillure, emballages imbriqués...)

Les emballages en plastique : la + forte marge de progrès

Sur **1 million de tonnes** d'emballages en plastique mises sur le marché chaque année...
... seules **23%** sont recyclées...
... **Comment peut-on agir?**



1 Million

Trier tous les flacons et bouteilles

→ aujourd'hui, seul **1 sur 2** est recyclé car le reste n'est pas trié

+

Recycler + d'emballages
→ jusqu'à présent, on ne savait recycler que **les bouteilles et flacons**



L'extension des consignes de tri, un projet global

Une expérience de grande ampleur a été menée par CITEO de 2011 à 2013 pour tester le recyclage de tous les emballages en plastique

Pour ce test, CITEO a agi :



Avec les entreprises : pour concevoir des emballages + recyclables



Avec les territoires : pour collecter et trier + d'emballages via la simplification des consignes et la modernisation des centres de tri



Avec les acteurs du recyclage : pour développer les débouchés pour la matière recyclée

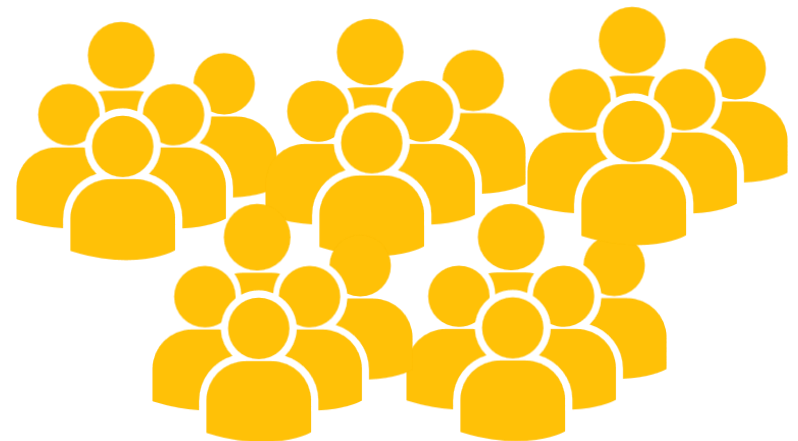
RIVES DE MOSELLE s'engage pour le recyclage !

2016



24%
de la population

2022



100%
de la population



Notre collectivité est **pionnière** dans l'extension des consignes de tri, l'une des premières à proposer ce **service** à ses habitants

Qu'est-ce qui change avec l'extension des consignes de tri?

Avant

Emballages à présenter à la collecte sélective

Bouteilles et
flacons en
plastique



Toutes les
cartonnettes



Emballages en
métal



A partir du 04 Janvier 2021

Emballages à présenter à la collecte sélective

Les
bouteilles
et flacons
en
plastique



Tous les autres emballages
en plastique

Toutes les
cartonnettes



Emballages en
métal



En pratique : tous les emballages en plastique à trier

Emballages à présenter à la collecte sélective à partir du 04 Janvier 2021 :

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Résultat : le tri devient plus simple !

A partir du 04 Janvier 2021, plus d'hésitation :

**Tous les emballages se trient,
sans exception!**

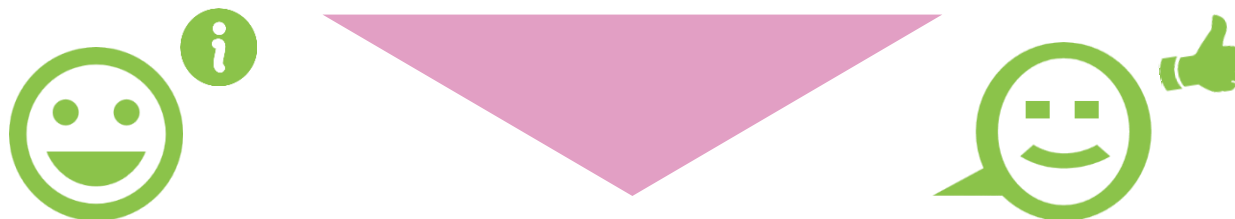


Ou



Votre rôle est important !

Oui, les consignes deviennent plus simples
mais **l'adoption d'un nouveau geste** peut
prendre du temps



Pour faciliter la compréhension de l'habitant et
motiver un nouveau geste, il faut **l'accompagner**
en l'informant sur la nature du changement et sur
ses bénéfices

Les messages clés à l'habitant

Finis les doutes! C'est simple :



1

C'est un **emballage** ? Dans le **sac transparent ou bac jaune** !

2

Pot de yaourt, boîte de conserve... **pas besoin de le laver**, il suffit de le vider.

3

Déposez vos emballages **en vrac*** dans le sac transparent ou bac jaune sans les imbriquer.

* Même les sacs en plastique

Conseils dans la sensibilisation

Communiquez sur le tri des emballages en général plutôt que sur le matériau plastique

- Le vrai **bénéfice** pour l'habitant est la **simplification du geste de tri** en général
- Une communication qui n'insiste pas sur le matériau plastique permet d'**éviter l'augmentation des refus de tri** (objets en plastique...)
- Attention, « tous les **emballages** se trient » ne veut pas dire « tout se trie » : insistez sur la notion d'emballage versus les autres déchets

NB : dans les collectivités tests, entre 2012 et 2014, on a constaté + 1,5kg / habitant / an d'indésirables car les gens pensaient qu'ils devaient « tout » mettre dans le bac de tri

Les nouvelles consignes de tri (à partir du 04/01/2021)

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À RECYCLER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



JOURNAUX
ET MAGAZINES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL,
EMBALLAGES
EN CARTON**



BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTEILLES ET FLAONS
EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



OU



À JETER

**OU À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE.
UN DOUTE ?
CONTACTEZ VOTRE
COLLECTIVITÉ.**



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAIN



OBJETS

